



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 19 novembre 2014 : les premières tendances à huit mois 2014 pour les exportations françaises de vins

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 19 novembre 2014, sous la présidence de Jérôme Despey.

En début de séance, le président Despey a rendu compte aux professionnels de sa rencontre, la veille, avec le directeur de cabinet du ministre en charge de l'agriculture (avec les autres présidents des Conseils spécialisés de FranceAgriMer) pour réaffirmer la nécessité de conserver un rôle fort d'orientation stratégique pour les filières, dans le cadre de la nouvelle architecture budgétaire de l'établissement.

Les exportations françaises de vins à huit mois 2014 : les premières tendances

Les exportations françaises de vins, cumul janvier-août 2014, sont en faible recul par rapport à la même période de 2013 (- 1 % en volume et - 3 % en valeur), mais restent relativement stables par rapport à la moyenne sur trois ans 2011/2013. Les volumes exportés atteignent 9,22 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires de 4,66 milliards d'euros.

À noter, sur ces huit mois 2014 :

- le recul en volume (37 % de parts de marché en 2014 par rapport à 39 % en 2013) et en valeur (50 % de PDM en 2014/ 55 % en 2013) des vins tranquilles AOP exportés ;
- la légère progression des vins tranquilles IGP à l'export, en volume (28 % en 2014/27 % en 2013) comme en valeur (12 % en 2014/11 % en 2013) ;
- malgré une baisse en volume, les exportations de Vins de France SIG se maintiennent en valeur grâce à une augmentation des prix ;
- l'évolution de la part de marché du Champagne, qui progresse de 3 points en valeur tout en restant stable en volume ;
- par destination : les exportations françaises de vins reculent sur les pays tiers, mais restent dynamiques vers l'Allemagne (premier marché d'importation en volume) et les Pays-Bas en valeur. Les États-Unis deviennent le premier marché à l'export en valeur pour les vins français (remplaçant ainsi le Royaume-Uni).

Le marché mondial des vins effervescents : le bilan 2013

La France, premier producteur mondial de vins mousseux, est également leader à l'export en valeur grâce au Champagne (qui représente 90 % de la valeur des exportations françaises de vins mousseux). Cependant, les parts de marché françaises en volume s'érodent sur les grands marchés à l'importation (Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis) face à la concurrence de l'Italie et de l'Espagne. Entre 2003 et 2013, la France a perdu à l'export 13 points de parts de marché en volume et 10 points en valeur.

Autorisations de plantation de vignes à IGP : le contingent pour la campagne 2014/15

Les membres du Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer ont donné un avis favorable sur un projet d'arrêté relatif aux contingents d'autorisations de plantation de vignes par utilisation de droits de plantation externes à l'exploitation en vue de produire des vins à indication géographique protégée (IGP) pour la campagne 2014/15. Compte tenu de l'analyse des demandes, il a été décidé de fixer le contingent d'autorisations de plantation IGP pour la campagne 2014/15 à 1959 hectares, selon la répartition indiquée dans l'arrêté.

Pour en savoir plus, les dernières études économiques sur la filière viticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [etudesfilieviticole](http://etudesfilieviticole.fr)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr